

Agir avec l'ACAT

Pour un monde sans torture ni peine de mort

PRÉFACE

Chères et chers membres de l'ACAT,

Rien n'est gravé dans la pierre. Les moineaux ont en grande partie disparu de nos jardins. Plusieurs bastions de la démocratie sont menacés. Et... la peine de mort a été réintroduite en République démocratique du Congo. Cela est-ce possible? Oui, c'est possible. Le mouvement mondial pour l'abolition de la peine de mort a été choqué et consterné par la décision de la réintroduction en mars 2024. Mais nous n'abandonnons pas la protestation. Vous participez? Signez l'appel urgent au président congolais en page 2.

Il est compréhensible que de nombreuses personnes réagissent par une abstinence médiatique. Mais «l'on ne peut ignorer des événements se déroulant à l'étranger sous prétexte qu'ils sont difficiles, au risque de ne pas se forger une opinion sur des événements qui influenceront nos existences et le maintien de nos démocraties». C'est ce que dit Mitra Sohrabi dans l'interview à partir de la page 6. L'avocate et activiste y analyse la situation actuelle en Iran – avec pertinence et optimisme. Vous pouvez la rencontrer en personne lors de la soirée-débat sur la peine de mort en Iran, qui aura lieu le 29 novembre à Lausanne (voir page 9).

Mais même en cette période où les mauvaises nouvelles nous feraient presque oublier que l'Avent commence, de petits gestes peuvent faire une grande différence. Par exemple, en commandant un portrait à Areli Escobar, qui vit depuis quinze ans dans le couloir de la mort texan, probablement innocent. Vous trouverez des détails à ce sujet à la page 11.

Je vous souhaite une belle période de l'Avent, de l'amitié et beaucoup de bonnes pensées.



Katleen De Beukeleer

Katleen De Beukeleer, chargée de communication

TABLE DES MATIÈRES

Appell urgent	2
<i>RDC: Le retour aux exécutions ne doit pas être toléré!</i>	2
Réseau international des ACAT.....	3
<i>40 ans de l'ACAT-Allemagne</i>	3
Activités de plaidoyer.....	4
<i>Comment le Secrétariat soutient-il vos actions?</i>	4
Suivi de nos actions.....	5
<i>L'assassinat tragique du père Marcelo</i>	5
Contexte	6
<i>Interview: «Beaucoup de personnes incarcérées disent qu'elles préfèrent mourir que de rester en prison»</i>	6
Actions actuelles.....	10
Vie de l'association.....	12
Infos du Secrétariat	12

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Le retour aux exécutions ne doit pas être toléré!

Depuis le 13 mars 2024, les condamnés à mort peuvent à nouveau être exécutés en République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit d'un recul dramatique en matière de droits humains, car cela faisait plus de 20 ans qu'il n'y avait plus d'exécutions dans ce pays.

Alors que le continent africain suit globalement une dynamique abolitionniste depuis plusieurs années, les autorités congolaises ont levé le moratoire sur la peine de mort. Cette décision a été communiquée le 13 mars 2024. Elle va à l'encontre des engagements internationaux de la RDC et de ses promesses de s'engager davantage dans le respect des droits humains. Le gouvernement a pris cette mesure dans un contexte de conflit armé dans l'est de la RDC. Le Rwanda et l'Ouganda y apportent un soutien militaire aux rebelles du M23, en conflit avec l'État congolais. La rébellion gagne en intensité et l'armée congolaise montre des difficultés militaires sur le terrain. Face à ces problèmes, le gouvernement a décidé de reprendre les exécutions «en vue de débarrasser l'armée de la RDC des traîtres et d'endiguer la recrudescence d'actes de terrorisme urbain, entraînant mort d'hommes».

La peine de mort, qui n'a jamais été abolie en RDC, faisait l'objet d'un moratoire depuis 2003. Alors que des condamnations à mort étaient parfois prononcées, les condamnés n'étaient plus exécutés. Avec la levée du moratoire, la RDC fait un retour préoccupant en arrière. Contrairement à l'argumentaire des autorités congolaises, l'utilisation de la peine de mort ne va pas endiguer la violence. Au contraire, elle va desservir la justice et la paix en consolidant un usage institutionnalisé de la violence comme

réponse aux causes structurelles des conflits en RDC et des problèmes de criminalité.

Le 22 mars 2024, les évêques de la RDC, réunis au sein d'une Conférence nationale, ont fait part de leur «consternation» et rappelé leur «engagement inconditionnel pour la défense de la vie et l'abolition de la peine de mort». Pour les évêques congolais, la volonté d'endiguer la recrudescence du terrorisme et du banditisme urbain «ne peut en aucun cas justifier le recours à la peine capitale». Dans une société gangrénée par la violence, le système de justice serait «malade» selon le chef de l'État congolais. Pour les évêques en revanche: «le rétablissement de la peine de mort vient renforcer la banalisation de la vie humaine».

Depuis la levée du moratoire en mars dernier, plus de 130 personnes ont été condamnées à mort en RDC, mais aucune exécution n'a encore eu lieu. Il reste crucial de continuer à faire pression sur le gouvernement pour empêcher que ce risque devienne réalité.

EC

SOURCES: FIACAT, ACAT-France, Tribune de Genève, Le Monde



Envoyez maintenant notre lettre d'intervention et demandez au président de la RDC la révocation de la peine de mort! De plus, nous soulignons dans la lettre que la réintroduction des exécutions ne contribue pas à une plus grande sécurité, mais qu'elle alimente au contraire la violence. De plus, elle nuit au processus de justice transitionnelle et de lutte contre l'impunité dans lequel la RDC s'est engagée avec le soutien de la communauté internationale.

Lettre au président de la RDC

S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi
Tshilombo
Président de la République
Secrétariat du Cabinet du Chef de l'État
Palais de la Nation
Avenue Roi Baudouin
Kinshasa, Gombe
BP 201 Kin 1
République Démocratique du Congo

Mail: communication@presidence.cd

Port: 2.50 CHF

Copie à l'Ambassadeur de RDC en Suisse

M. Symphorien Bakafwa Nsenda
Mutombo
Ambassadeur de la République
Démocratique du Congo en Suisse
Sulgenheimweg 21
Case postale 2235
3001 Berne

Mail: rdcambassy@bluewin.ch

Port: 1.00 CHF

Délai d'intervention:
20 janvier 2025
Merci!

Conférence

40 ans de l'ACAT-Allemagne

L'ACAT-Allemagne a fêté ses quarante ans d'existence lors d'un séminaire passionnant qui s'est tenu du 11 au 13 octobre. En tant que représentante de l'ACAT-Suisse, Bettina Ryser Ndeye, secrétaire générale de l'ACAT-Suisse, a été invitée à participer aux exposés, débats et festivités.

« **D**éfendre la démocratie et les droits de l'homme dans un esprit chrétien»

C'est sous cette devise que s'est déroulée la conférence à l'Académie catholique de Schwerte (près de Dortmund), qui a réuni une trentaine de membres de l'ACAT-Allemagne. Vendredi soir, nous étions d'emblée dans le vif du sujet avec un message de bienvenue retransmis par vidéo depuis l'église Saint-Nicolas de Leipzig, chargée d'histoire. Le pasteur Bernhard Stief a en effet évoqué en des termes impressionnants «la révolution qui est venue de l'Église», comme son prédécesseur, le pasteur Christian Führer, avait qualifié la Révolution pacifique de 1989. Il a montré que les manifestations pour la liberté et la démocratie étaient étroitement liées aux prières hebdomadaires pour la paix dans l'église Saint-Nicolas et a fait le lien avec le Sermon sur la montagne, qu'il a qualifié de contre-projet à la violence et à la guerre. La conclusion de son exposé était que les chrétiens devraient, voire doivent, être politiques et s'engager pour la démocratie. Il a résumé cette action politique par les trois verbes parler, écouter et prier.

«Prier pour la paix, ce n'est pas seulement déléguer, c'est aussi se faire mandater par Dieu»

Pasteur Bernhard Stief

Une thèse sur l'histoire de l'ACAT

Le deuxième jour, Alexander Sieler a présenté sa thèse de doctorat exhaustive, dans laquelle il retrace la création, le développement et les défis de l'ACAT-Allemagne. Ses explications sur le «terreau» politique et ecclésial de l'idée de l'ACAT peuvent à bien des égards être transposées à l'ACAT-Suisse. Le livre «ACAT Deutschland – Christ-

liches Zeugnis im kirchlichen und politischen Raum» peut être emprunté au Secrétariat.

Dans un autre exposé, le concept de journalisme constructif a été présenté comme une réponse possible à la tendance croissante de l'évitement des nouvelles. Ce concept fournit des impulsions utiles face aux nouvelles

majoritairement négatives que l'ACAT doit communiquer dans le cadre de son travail. En présentant des approches de solutions et des perspectives lors de l'information sur les violations des droits humains, nous pouvons renforcer l'espoir de changement. Les discussions en

groupe ont permis d'approfondir ces éléments ainsi que d'autres apports de la conférence.

L'académie de Schwerte a offert aussi un cadre agréable pour des échanges informels avec les membres de l'ACAT-Allemagne et pour un culte de clôture solennel le dimanche.

Nous remercions chaleureusement nos collègues de l'ACAT-Allemagne pour leur invitation. Nous leur souhaitons beaucoup de succès pour l'avenir et nous réjouissons de poursuivre notre bonne collaboration! BR



50 ans de l'ACAT

L'ACAT existe depuis 50 ans déjà! En 1974, Hélène Engel et Edith du Tertre ont fondé l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. L'ACAT-France fêtera cet anniversaire le 7 décembre 2024.

Comment le Secrétariat soutient-il vos actions?

Membres et Secrétariat de l'ACAT-Suisse forment un tandem essentiel pour les droits humains.

Vous êtes au cœur de l'ACAT. Grâce à vos signatures, des défenseurs des droits humains, des personnes condamnées à mort, et de nombreuses victimes de torture savent qu'ils ne sont pas seuls. Les présidents, ministres de la justice et chefs de prison qui reçoivent vos lettres sentent la pression: ils comprennent que le monde les observe. Ensemble, dans de nombreux pays – et particulièrement sous les régimes autoritaires et les dictatures –, cet effort collectif reste puissant et efficace. L'an dernier, grâce à votre mobilisation, nous avons constaté 23 avancées positives, incluant 16 libérations et 3 commutations de peines de mort. En janvier de cette année, Verónica Razo Casales, détenue arbitrairement depuis 13 ans au Mexique sur la base d'aveux extorqués sous la torture, a enfin été libérée. En août dernier, ce fut au tour de Floriane Irangabiye, journaliste burundaise détenue arbitrairement depuis 2022, de retrouver la liberté.

Renforcer notre action pour plus d'impact

Le Secrétariat renforce vos interventions en interpellant par d'autres canaux les instances ou personnes influentes sur ces actions. Ces acteurs discrets – membres d'organisations internationales, rapporteurs spéciaux, membres du corps diplomatique – sont souvent déjà sensibilisés à ces enjeux, et notre rôle est d'obtenir leur soutien pour les cas qui nous préoccupent.

Deux exemples récents:

Arabie saoudite

En septembre 2024, vous avez adressé vos lettres aux autorités saoudiennes pour empêcher les exécutions imminentes d'Abdullah al-Derazi et Youssef al-Manasif, deux jeunes hommes condamnés à mort. Enlevés arbitrairement, détenus au secret et torturés, leurs condamnations reposent sur des aveux extorqués sous la torture, pour des faits allégués remontant à leur minorité. Nous avons également sollicité le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) pour qu'il plaide en faveur de ces deux jeunes. Le 30 octobre 2024, le DFAE nous a confirmé qu'il engageait régulièrement des dis-

cussions avec les diplomates saoudiens sur l'abolition de la peine de mort, en particulier pour les mineurs. Il nous a aussi assuré effectuer un suivi «adéquat» des cas d'Abdullah al-Derazi et de Youssef al-Manasif.

Mexique

Depuis des années, le Mexique est le terrain de nombreuses actions de l'ACAT, où nous militons contre la répression et la torture, et contre les disparitions forcées. À l'occasion du vendredi saint dernier, vous avez participé à une pétition pour un mécanisme d'identification des disparus à Chihuahua, avec un focus sur Jacobo Orozco García, disparu depuis des années.

Dans ce contexte, une rencontre avec l'ambassadrice du Mexique, Mme Cecilia Jaber Breceda, a permis de renforcer le dialogue. La discussion a mis en lumière la complexité du problème des disparitions forcées, entretenu par une corruption systémique. La nouvelle présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, projette de réformer le système judiciaire pour que les juges soient élus par le



Échange entre le Secrétariat de l'ACAT-Suisse et l'ambassadrice mexicaine Cecilia Jaber Breceda (2^e de gauche).

PHOTO: ambassade du Mexique

peuple, et non nommés par l'État. Cette mesure controversée pourrait être une avancée majeure dans la lutte contre les disparitions forcées. Sa mise en œuvre s'annonce cependant difficile.

Nous avons surtout évoqué les possibilités de collaboration au niveau international, notamment au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, où la Suisse et le Mexique siégeront conjointement les trois prochaines années. Ces deux pays ont déjà collaboré par le passé sur des initiatives relatives aux droits humains, notamment en faveur d'un moratoire sur la peine de mort. Il

pourrait désormais s'agir d'une opportunité pour soulever ensemble la question des disparitions forcées.

Nous avons également discuté de la possible relance d'un programme d'une université suisse, qui apporterait un soutien technique précieux pour l'identification des corps retrouvés.

Un tandem essentiel pour les droits humains

Cette collaboration entre vous, nos membres, et nous, le Secrétariat, illustre le partenariat clé de l'ACAT. Vous exigez des actions concrètes des gouvernements, et nous nous efforçons de donner un écho maximal à vos voix. EC

SUIVI DE NOS ACTIONS



L'assassinat tragique du père Marcelo

Le père Marcelo Pérez était un héros des droits humains au Chiapas, au Mexique. Défenseur infatigable des populations locales, il s'était engagé dans la médiation et la lutte contre la violence, au péril de sa vie. En septembre 2022, nous vous avons demandé d'écrire aux autorités pour exiger des mesures de protection en sa faveur.

Le 20 octobre 2024, le père Marcelo a été assassiné par deux hommes à moto alors qu'il venait de célébrer la messe à San Cristóbal de las Casas.

La Conférence épiscopale mexicaine rend hommage au père Marcelo comme «une voix prophétique qui a lutté sans relâche pour la paix, la vérité et la justice dans la région du Chiapas». Dans un communiqué, elle a exhorté les autorités à enquêter de manière approfondie sur ce crime, à garantir la sécurité des membres du clergé par des mesures appropriées, en particulier dans les zones à haut risque, et à renforcer leur action contre la violence et l'impunité qui secouent le Chiapas en particulier et le Mexique en général.

Le pape François a exprimé sa tristesse pour le père Marcelo dans sa prière de l'Angélus et lui a rendu hommage en tant que «serviteur zélé de l'Évangile». Nous rendons hommage à cet homme de paix et de courage, qui n'a cessé de dénoncer les violences, enlèvements et disparitions qui ravagent la région.

SOURCES: Le Monde, Vatican News, El País, La Jornada, Conférence épiscopale mexicaine CEM • Appel urgent 09-22



Prière pour la paix de Saint François d'Assise*

Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix,
Là où est la haine, que je mette l'amour.
Là où est l'offense, que je mette le pardon.
Là où est la discorde, que je mette l'union.
Là où est l'erreur, que je mette la vérité.
Là où est le doute, que je mette la foi.
Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.
Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.
Là où est la tristesse, que je mette la joie.

O Seigneur, que je ne cherche pas tant à être consolé qu'à consoler,
à être compris qu'à comprendre,
à être aimé qu'à aimer.

Car c'est en se donnant qu'on reçoit,
c'est en s'oubliant qu'on se retrouve,
c'est en pardonnant qu'on est pardonné,
c'est en mourant qu'on ressuscite à l'éternelle vie.

*Texte original selon Wikipédia



Interview

«Beaucoup de personnes incarcérées préféreraient mourir que rester en prison»

Un quotidien en liberté et sans atrocités: c'est pour cela que la population iranienne continue de se battre. Mitra Sohrabi s'engage depuis la Suisse pour le mouvement *Femme Vie Liberté*. Cette Suissesse aux racines iraniennes nous a parlé du décalage entre la véritable culture iranienne et celle souvent véhiculée par les médias, ainsi que de la peur quotidienne des Iraniens de la torture et de la mort. Mais elle insiste: une victoire culturelle et sociologique est déjà une réalité.

Interview: Katleen De Beukeleer; Images: association *Femme Vie Liberté - Zan Zendegui Azadi Suisse*



Mitra Sohrabi, 41 ans, est une avocate spécialisée en droit pénal. Née en Suisse de parents iraniens, elle s'engage depuis 2022 pour les droits des femmes en Iran. Elle est co-présidente de l'association *Femme Vie Liberté Suisse*. Elle exerce et vit à Genève.

ACAT-Suisse: Madame Sohrabi, qu'est-ce qui reste du mouvement *Femme Vie Liberté* avec ses milliers de manifestantes et manifestants contre le régime iranien?

Mitra Sohrabi: Il n'y a plus de manifestations de rues en Iran, mais l'on observe, dans les villes en particulier, qu'un nombre important de femmes ne portent plus le voile, alors même que celui-ci reste légalement obligatoire. Il y a également toujours une mobilisation très vivante. Des journalistes, avocats, artistes et activistes continuent à se battre au nom du mouvement *Femme Vie Liberté*.

Où en est ce mouvement à l'extérieur de l'Iran?

Même si les grandes manifestations à l'étranger n'ont plus lieu et que l'intérêt médiatique et la visibilité ont diminué, la diaspora iranienne continue à se mobiliser. Le grand nombre d'associations et de mouvements à l'étranger nés de la révolte *Femme Vie Liberté* sont toujours actifs.

Comment décririez-vous le résultat de ce mouvement jusqu'aujourd'hui?

Nous observons une victoire culturelle et sociologique énorme en Iran. Il y a un avant et un après le 16 septembre 2022, le jour où la jeune Jina Mahsa Amini est décédée. [NDR: Trois jours avant, Amini avait été arrêtée et battue par la police car quelques mèches de cheveux dépassaient de son *hijab*.] Aujourd'hui, le peuple iranien est toujours menacé de détention et de torture, mais en général, les Iraniens craignent moins d'exprimer leur opposition au régime, car ils savent que leurs voisins pensent la même chose qu'eux.

Est-ce que cela implique que le statut de la femme dans la société a changé?

La majorité des Iraniennes et Iraniens ne croient pas en la doctrine islamique selon laquelle une femme vaut la moitié d'un homme. À titre personnel, je ne suis pas étonnée par

ce rejet, vu le statut traditionnellement très important et respecté de la femme dans les familles iraniennes.

Néanmoins, les médias occidentaux transmettent l'impression que le mouvement *Femme Vie Liberté* est quasiment mort et que ses succès sont minimes.

En effet. Cette fausse impression s'explique entre autres par le fait qu'il n'y a que très peu de journalistes étrangers en Iran. À cela s'ajoute que les gouvernements occidentaux et les sociétés civiles occidentales ont selon moi une mauvaise compréhension de ce qu'est l'Iran et des mesures à prendre pour que la situation change. Il y a une méconnaissance de l'histoire et de l'actualité réelle dans ce pays. Par conséquent, en Occident, l'on assiste à des prises de position et de mesures qui favorisent indirectement le régime en place.

«Il y a une méconnaissance de l'histoire et de l'actualité réelle en Iran. Par conséquent, en Occident, l'on assiste à des prises de position et de mesures qui favorisent indirectement le régime en place.»

La presse et la politique occidentales se font-elles instrumentaliser par le régime?

Dans une certaine mesure oui. Depuis 45 ans, le régime iranien a réussi à instiller un narratif que la culture iranienne serait islamique et la République islamique son émanation. Mais en réalité, le peuple iranien rejette les traditions islamiques d'une manière véhémente. Les Iraniens célèbrent les fêtes traditionnelles



Mitra Sohrabi (en haut à gauche) avec les autres membres du comité de l'association *Femme Vie Liberté - Zan Zendegi Azadi Suisse*.

zoroastriennes et non les commémorations islamiques. En plus de cela, le régime fait croire que s'il tombait, la situation dans le pays serait pire. La diaspora alerte avec force que ce message est trompeur. Cela réussit de mieux en mieux, mais c'est un travail de longue haleine.

Quelle est l'évolution depuis juillet 2024, quand le nouveau président Masoud Pezeshkian est venu au pouvoir?

Le président et le parlement sont des pions aux mains du Guide suprême Ali Khamenei, seul chef d'État de la République islamique. L'élection du nouveau Président a d'ailleurs été boudée par la majorité de la population iranienne. La seule «évolution» depuis l'élection de Masoud Pezeshkian est que le parlement iranien a adopté une loi qui durcit les sanctions contre les femmes qui ne portent pas le voile.

Le régime recourt de plus en plus à la peine de mort. Est-ce que vous observez une influence de l'application accrue de cette peine sur

l'esprit de résistance des citoyens iraniens?

Absolument. En 2023, plus de huit cents personnes ont été exécutées, dont des femmes et des enfants. Prenons l'exemple de Mohsen Shekari, manifestant exécuté après le 16 septembre 2022. Dans un tel cas, s'il y a un avocat, ce qui n'est pas acquis, il n'a ni accès à la personne qu'il défend, ni à son dossier. La condamnation à mort de Shekari a déjà été prononcée deux mois après son arrestation. La menace de la peine de mort continue à angoisser la population. Si l'on s'oppose au régime, cela inclut qu'on est prêt à mourir. La mobilisation pour les manifestations a été particulièrement forte auprès des jeunes, ce qui implique une angoisse particulière auprès des parents. Il faut également souligner que la torture démotive le peuple iranien peut-être encore plus que la peine de mort. Beaucoup de personnes incarcérées disent qu'ils préfèrent mourir que rester en prison. Il est d'autant plus admirable que de nombreux anciens détenus continuent leur combat après avoir passé des mois, voire des années en prison.

Quelques-unes de ces personnes sont devenues des icônes du mouvement *Femme Vie Liberté*. Pourtant, elles n'ont pas été exécutées.

Les activistes tels que la lauréate du prix Nobel de la paix Narges Mohammadi, l'avocate Nasrin Sotoudeh ou le rappeur Toomaj Salehi sont de véritables héros, reconnus comme tels par la population. À mon sens, le gouvernement islamique sait qu'il ne peut pas exécuter ces personnes-là, le risque d'assister à un soulèvement massif étant trop important.

«La torture démotive le peuple iranien peut-être encore plus que la peine de mort.»

Comment expliquez-vous que le recours à la torture est tellement répandu en Iran?

Le régime se sent menacé et n'a aucune porte de sortie. S'il est destitué, ses responsables seront forcément arrêtés et pourront difficilement fuir à l'étranger. C'est pourquoi, ils sont prêts à tout pour se maintenir au pouvoir au détriment de la liberté et des droits fondamentaux de quatre-vingts pour cent de la population qui s'opposent à eux.

Vous avez mentionné les avocats. Quelle est la situation des avocats indépendants en Iran?

En Suisse, quand on défend un voleur, on défend la personne, et non pas le vol. En Iran, celui qui défend un voleur est lui-même un voleur. Il est donc extrêmement difficile et risqué d'être un avocat indépendant en Iran. Environ une soixantaine d'entre eux ont été arrêtés pendant le soulèvement *Femme Vie Liberté*.

Imaginons, si l'Iran organisait une votation démocratique et libre sur l'abolition de la peine de mort. Quel serait le résultat?

Je pense qu'un tel référendum serait largement accepté. Le recours à la peine de mort en Iran ne suit pas seulement l'adage «œil pour œil, dent pour dent», mais est en plus un outil de répression pour faire taire les critiques du régime.

Quelle est l'ambiance dans la diaspora iranienne par rapport à la situation en Iran?

Il y a une grande inquiétude malgré tous les signes positifs. Certains en viennent à se demander: si ce mouvement n'a pas réussi à renverser le régime, qui est-ce qui le pourra?

Comment essayez-vous d'aider vos compatriotes depuis la Suisse?

Notre premier et principal but est la fin de l'Apartheid de genres en Iran, ce qui est impossible avec ce régime en place. Notre association tente de sensibiliser la société civile suisse sur la situation des femmes en Iran, afin que l'opinion publique marque sa solidarité avec le peuple iranien. Nous expliquons aussi que nous menons un combat universel: aucune femme au monde ne devrait vivre comme les femmes vivent actuellement en Iran. Nous avons également à cœur de faire connaître la véritable culture iranienne. Nous tentons de montrer comment et en quoi la culture iranienne, riche et caractérisée par une vaste scène artistique, a été colonisée par la force par un régime islamiste.

Est-ce que les organisations féministes en Europe sont solidaires de votre engagement?

Malheureusement très peu. Hormis des initiatives et des soutiens individuels, notre association n'a jusqu'ici pas été soutenue par des organisations féministes. La position à l'égard du port du voile joue certainement un rôle important. Défendre le voile en Europe tout en soutenant les femmes iraniennes qui le retirent est difficile à justifier.

Beaucoup de personnes exilées d'un pays en situation de conflit ou de guerre déclarent souffrir d'un

sentiment de culpabilité envers celles et ceux qui restent dans le pays. Est-ce le cas pour vous également?

Nos actions proviennent d'un sentiment de responsabilité et de fraternité et non pas de culpabilité vis-à-vis de nos compatriotes vivant en Iran. Les Iraniennes et Iraniens, très tournés vers l'Occident, sont touchés et motivés de voir que leurs préoccupations sont relayées à l'étranger. C'est l'un des impacts qui nous poussent à continuer nos actions.

Quels sont vos espoirs concrets pour le futur proche de l'Iran?

Je suis une optimiste. Les Iraniens qui ont risqué leur vie dans les manifestations n'ont pas changé d'avis. Ils veulent mettre fin aux atrocités qui déterminent leur vie. J'ai la conviction profonde qu'ils y arriveront. Le peuple iranien est en train de mener un combat inédit dans l'histoire de l'humanité: faire tomber un régime autoritaire sans armes ni intervention extérieure. C'est un travail de longue haleine mais je suis convaincue que la République islamique périclitera.

«Jusqu'ici la politique de la Suisse vis-à-vis de la République islamique est un échec total.»

Qu'est-ce que la Suisse a fait jusqu'ici?

Je ne doute pas qu'elle ait été active dans les coulisses diplomatiques, mais jusqu'ici la politique de la Suisse vis-à-vis de la République islamique est un échec total. Il y a d'ailleurs eu des positions honteuses et contre-productives de la part de l'État suisse, en particulier le port du voile par l'ambassadrice suisse en Iran ou les vœux au gouvernement iranien pour l'anniversaire de la République islamique, cela en pleine révolte *Femme Vie Liberté*.

Qu'est-ce que la société civile en Suisse et les personnes individuelles peuvent faire pour soutenir le mouvement *Femme Vie Liberté*?

Le fait d'en parler aide à moyen et long terme. Les politiques sont influencés par leurs électeurs. Par conséquent, c'est la société civile qui suscitera des mouvements sur des sujets de politique étrangère. Elle peut ainsi influencer les décisions telles que l'imposition de sanctions adéquates.

Pour parler de l'Iran, il faut être informé. De plus en plus de gens disent ne plus vouloir suivre l'actualité car elle serait trop troublante. Que leur répondez-vous?

Il y a effectivement une tendance à se couper de l'actualité pour éviter d'être personnellement trop fortement touché. Ce qui est par contre dérangeant, c'est de pôner une telle pratique tout en consultant régulièrement les réseaux sociaux, lesquels n'ont aucune responsabilité éditoriale ni de vérification de contenu. Il est vrai que l'actualité est parfois déprimante, mais je conseillerais de choisir des sources d'informations qui analysent l'actualité avec sérieux. On ne peut ignorer des événements se déroulant à l'étranger sous prétexte qu'ils sont difficiles, au risque de ne pas se forger une opinion sur des événements qui influenceront nos existences et le maintien de nos démocraties.

Est-ce que des interventions de la société civile telles que les appels urgents de l'ACAT servent à quelque chose?

J'en suis sûre, car le régime se sent observé. Même si les personnes pour lesquelles vous intervenez ne seront pas libérées à la seconde, la République islamique tient à une image de respectabilité à l'international. •

Événement



Soirée débat avec Mitra Sohrabi à Lausanne

La peine de mort comme outil de répression en Iran: le cas du rappeur dissident Toomaj Salehi

Une soirée débat dans le cadre de la campagne mondiale «Villes pour la vie – villes contre la peine de mort».

La soirée débat abordera la question de la peine de mort à partir du cas du rappeur iranien **Toomaj Salehi**, condamné à mort par la République islamique d'Iran pour son engagement contre le régime islamique et son soutien au mouvement de protestation *Femme Vie Liberté*.

Le débat sera animé par **Me Mitra Sohrabi**, co-présidente de l'Association *Femme Vie Liberté Suisse*, et **Nadia Bohlen**, Porte-parole d'Amnesty Suisse.

La soirée sera également marquée par une intervention artistique du **slameur Pablito L'Indomptable**.

Infos pratiques

Date: vendredi 29 novembre 2024 à 19h

Lieu: Pôle sud, av. Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne

Organisation: Communauté de Sant'Egidio, Amnesty International, groupes ACAT de Lausanne, lifespark

Prix libre

Petite restauration

Zan Zendegui Azadi

L'association *Femme Vie Liberté - Zan Zendegui Azadi*

Suisse, basée à Pully, s'engage pour la liberté et les droits des femmes en Iran et ailleurs. Elle fait le relais des messages des femmes qui luttent pour la liberté et pour le respect des droits fondamentaux en Iran, au prix de leurs vies. L'association organise des actions auprès du public, des événements culturels, des expositions et des manifestations en Suisse.

L'association a été fondée le 15 octobre 2022, un mois après la mort de Jina Mahsa Amini. Les fondatrices sont des femmes de la société civile, apolitiques, sans distinction culturelle ou religieuse.

→ www.zanzendeguiazadi.org

Journée des droits de l'homme

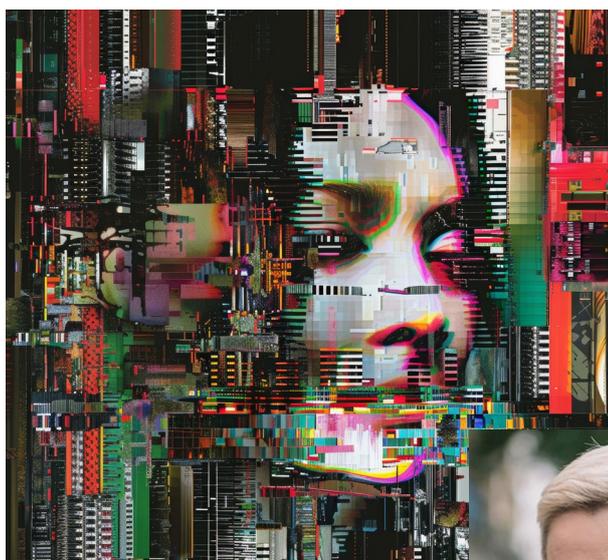
40 ans d'interdiction de la torture

Le 10 décembre 2024 est une journée doublement importante pour l'ACAT. Premièrement, c'est la Journée annuelle des droits de l'homme. Deuxièmement, ce 10 décembre, le monde célèbre le 40^e anniversaire de la Convention des Nations unies contre la torture. Dans notre action «40 ans d'interdiction de la torture», nous passons en revue les principaux articles de cette convention historique et faisons le point sur l'état actuel de la prévention de la torture dans le monde.

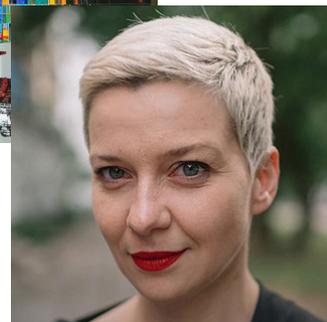
L'appel adressé au Bélarus en faveur de Maria Kalesnikava montre que, malgré cet instrument important, la pratique de la torture est loin d'être révolue – même en Europe. Vous pouvez envoyer la lettre au Ministre de l'intérieur du Bélarus jusqu'au 20 janvier 2025.

→ www.acat.ch/journee-droitsdelhomme-2024

→ Commander des dossiers: info@acat.ch ou +41 (0)31 312 20 44



IMAGES: à gauche: Pixabay, en bas: Facebook



Pendant 21 mois, il n'y a eu aucune nouvelle de Maria Kalesnikava. On a même spéculé qu'elle pourrait être décédée. Peu avant notre clôture de rédaction, les médias ont annoncé que le père de Maria aurait pu lui rendre visite à l'hôpital de la prison. Selon la presse, Maria envisagerait de demander la grâce au président autocrate Alexandre Loukachenko.



Aide directe: collecte d'automne

Appel aux dons pour les prisonniers mineurs au Cameroun

La collecte d'automne 2024 est destinée à EMINED, notre partenaire de projet au Cameroun. EMINED s'occupe des détenus mineurs à la prison de Kondengui, dans la capitale Yaoundé. Les jeunes y attendent souvent des mois, voire des années, avant d'être

jugés, et cela dans des conditions de détention déplorables. En général, ils ne peuvent pas se payer d'avocat. Il n'est même pas rare que leurs dossiers se perdent dans les tribunaux.

EMINED veille à ce qu'ils soient représentés et défendus en justice. Cette assistance juridique est financée par l'ACAT-Suisse, et ce sont vos dons qui l'ont rendue possible. Grâce à votre générosité, 80 dossiers judiciaires ont pu être ouverts au cours des deux dernières années. 65 jeunes ont été libérés à ce jour.

Actuellement, environ 150 jeunes sont en prison. Avec votre don, vous contribuez à ce que ces jeunes soient libérés de la triste prison de Kondengui, et qu'ils aient une perspective dans la vie.

→ Vos dons sont toujours les bienvenus au numéro IBAN CH16 0900 0000 1203 9693 7 (ACAT-Suisse) avec la mention «EMINED», ou en ligne: www.acat.ch/collecte-dautomne-2024

La peine de mort apporte-t-elle plus de sécurité?

La 22^e Journée mondiale contre la peine de mort, célébrée le 10 octobre dernier, a mis en avant le thème de la sécurité. L'ACAT-Suisse a publié une page internet avec pour titre «l'effet dissuasif de la peine de mort démystifié». En voici un résumé:

Les partisans de la peine de mort pensent que la peine capitale est plus dissuasive que d'autres peines. Elle permettrait donc de lutter plus efficacement contre la criminalité.

Les études disponibles révèlent qu'il est extrêmement complexe de mesurer l'impact de la peine capitale:

- ▶ Certaines expérimentations demeurent impraticables pour des raisons morales.
- ▶ Il est également impossible de trouver un nombre représentatif de personnes qui vont commettre un meurtre et les interroger.
- ▶ On peut se demander si les personnes susceptibles de commettre un meurtre ont des «attentes rationnelles» et évaluent soigneusement le risque d'exécution.
- ▶ De nombreux pays ne publient pas de statistiques officielles sur le nombre d'exécutions, ou le font de manière incomplète.

Plusieurs études ont tenté d'évaluer le caractère dissuasif de la peine capitale en analysant les taux de criminalité:

- ▶ Certaines recherches ont comparé les taux d'homicides entre les États rétentionnistes et abolitionnistes.

- ▶ D'autres ont étudié l'évolution des crimes violents au sein du même État avant et après l'abolition de la peine de mort.
- ▶ Ces études ne permettent pas de déduire un lien de corrélation clair entre les taux d'homicides et l'application de la peine de mort.

L'exemple de l'application de la peine de mort en cas de viol montre que cette peine n'est pas en mesure de mieux protéger les femmes contre les violences sexuelles.

En conséquence, l'argument selon lequel la peine capitale serait la mesure la plus susceptible de protéger la population contre la criminalité demeure infondé.

→ www.acat.ch/journee-contre-peinedemort-2024

→ La documentation de la Journée mondiale contre la peine de mort a été envoyée uniquement par e-mail. Si vous souhaitez également vous abonner à nos e-mails, veuillez vous inscrire sous info@acat.ch.



SOHRAM

Peine de mort: trahison des valeurs humaines

À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort de cette année, notre partenaire SOHRAM a expliqué aux responsables politiques, aux ONG, aux clients et à leurs familles pourquoi la peine de mort constitue une trahison des valeurs humaines acquises au cours de milliers d'années. L'organisation a informé les médias et organisé des prières interculturelles pour toutes les victimes de la peine de mort.

→ www.acat.ch/fr/sohram

→ Notre partenaire de projet SOHRAM accompagne les victimes de torture dans le sud-est de la Turquie. L'organisation s'engage également contre la peine de mort. Grâce à vos dons au fonds «SOHRAM», l'ACAT-Suisse peut, depuis 2002, soutenir de manière ciblée et à hauteur d'environ 10 000 francs par an la thérapie des traumatismes que SOHRAM offre aux victimes de torture et de violence.



Portraits contre les mauvaises conditions dans le couloir de la mort

Faites dessiner votre portrait et celui de vos proches par Areli Escobar

Beaucoup d'entre vous connaissent le cas d'Areli Escobar, condamné à mort au Texas après un procès inéquitable. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont prié pour lui ou lui ont écrit lors de la Nuit des Veilleurs du 26 juin.

Areli aime beaucoup dessiner et cherche des personnes qui souhaiteraient se faire faire le portrait pour une somme modique. Avec le produit de la vente, il pourrait améliorer ses conditions de vie dans le couloir de la mort. Il nous a décrit à quel point la nourriture qu'il reçoit est mauvaise. Les produits d'hygiène et les vêtements dont il dispose ne suffisent pas non plus. Avec l'argent qu'il gagne grâce à son art, il pourrait acheter au magasin de la prison les articles dont il a urgemment besoin.

Certains d'entre vous ont déjà commandé un portrait à Areli après notre appel du 10 octobre 2024 (par mail). Il s'en est réjoui et nous a écrit: «C'est formidable de pouvoir travailler et subvenir à mes besoins. Vous m'avez fait un cadeau précieux! Merci beaucoup».

→ Détails sur les commandes: www.acat.ch/portraits-areli-escobar ou k.debeukeleer@acat.ch

Conférence à Fribourg

Conférence: dignité infinie de l'Homme

Les groupe ACAT de Fribourg organisent une Conférence à Fribourg sur les fondements chrétiens des droits humains, avec Prof. ord. Luc-Thomas de l'Université de Fribourg.

Date: samedi 7 décembre 2024 de 14h à 16h

Lieu: Centre de Sainte-Ursule, rue des Alpes 2, au sud-est de la Place George Python, Fribourg

Participez en même temps à la Saint-Nicolas, une tradition fribourgeoise très aimée!

INFOS DU SECRÉTARIAT

Élections de remplacement au Comité

Participez à l'élection de deux nouveaux membres du Comité! Vous trouverez en annexe les portraits des deux candidats, Sylvain Fattebert et Ueli Burkhalter, ainsi que le bulletin de vote.

Heures d'ouverture pendant les fêtes

Pendant les fêtes, le **Secrétariat de l'ACAT sera fermé** à partir du vendredi 20 décembre 2024 et rouvrira le lundi 6 janvier 2025.

Assemblée générale

Nous vous invitons d'ores et déjà à l'Assemblée générale, qui aura lieu le **vendredi 16 mai 2025, dans l'après-midi**, à Berne. Réservez cette date! Vous recevrez l'invitation fin mars 2025.

Les membres du Comité et les collaboratrices et le collaborateur du Secrétariat vous remercient chaleureusement pour votre engagement et votre soutien à l'ACAT et vous souhaitent, à vous et à vos proches, JOYEUX NOËL et que la nouvelle année vous apporte tout le bonheur possible avec de nombreux moments de joie.



Offrez une adhésion à l'ACAT! Intéressé? Veuillez contacter le Secrétariat.



IMPRESSUM

Éditrice ACAT-Suisse **Rédaction** Etienne Cottier (EC, appels urgents, e.cottier@acat.ch), Katleen De Beukeleer (KDB, coordination, k.debeukeleer@acat.ch), Bettina Ryser Ndeye (BR) **Conception** Katleen De Beukeleer **Images** Sauf mention spécifique: ACAT-Suisse **Traduction** ACAT-Suisse **Impression** Funke Lettershop AG, Zollikofen **Prochaine édition** janvier 2025

Vos contributions pour la prochaine édition sont les bienvenues jusqu'au 10 janvier 2025.

ACAT-Suisse – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture
Speichergasse 29 • CH-3011 Berne
Tél. +41 (0)31 312 20 44 • www.acat.ch • info@acat.ch
IBAN: CH16 0900 0000 1203 9693 7

ACATSuisse acat_ch acat_ch

Faites un don avec TWINT!

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Confirmez le montant et le don



Votre don en bonnes mains.